

NORMES TECHNIQUES  
MATÉRIEL PUBLICITAIRE / INSTRUCTIONS  
ROUTAGE COMMERCIAL

---

août 2017

**IMPORTANT**

- **Grande priorité donnée au matériel HD**
- **Nous ne disposons plus d'un télécopieur** pour recevoir les instructions
- Idéalement **un seul matériel par ruban** (maximum 5 du même client) avec **Identification précise** du produit et du code horaire (code temporel) pour chaque matériel
- Les instructions doivent être reçues par le service du routage **48 h avant diffusion** (jours ouvrables)
- **Tout autre format que le HDCAM SR (HD) sera refusé. Nous ne supportons plus le bétacam SP et DVDPRO (SD)**
- TVA ne retourne pas le matériel après diffusion et ce dernier sera détruit 6 mois après la dernière diffusion
- **Le sous-titrage des publicités est maintenant exigé par le CRTC. S.V.P. vous y conformer. DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2015, IL EST OBLIGATOIRE SUR L'ENSEMBLE DES CHAÎNES.**
- Vous devez vous conformer aux nouvelles exigences du CRTC concernant les niveaux sonores.
- Seuls les matériels commerciaux au contenu « francophone » sont acceptés.
- **Aucun fichier envoyé par courriel, webcargo, dropbox, ftp ou autres n'est accepté. Pour envoyer une publicité par fichier, s.v.p. utiliser l'un des fournisseurs acceptés.**

## **Table des matières**

|  |        |
|--|--------|
| 1. Type de ruban .....                                 | page 2 |
| 2. Exigences techniques HD .....                       | page 2 |
| 3. Exigences sous-titrage malentendant.....            | page 3 |
| 4. Exigences sonores .....                             | page 3 |
| 5. Envoi des instructions de diffusion.....            | page 4 |
| 6. Envoi des commerciaux.....                          | page 4 |
| 7. Envoi des commerciaux pour stations affiliées ..... | page 5 |

### **1. Type de ruban :**

Le message doit être enregistré pour le format HD : **HDcamSR**

### **2. Exigences techniques ... Format HD**

- Amorces sur le ruban :

|                |  |
|----------------|--|
| 09:58:20:00    | Mise en route de noir/10 sec. silence                        |
| 09:58:30:00    | Barres de couleur/ tonalité -20 dbfs (correspondant à +4dBu) |
| 09:59:30:00    | Panneau de présentation *                                    |
| 09:59:45:00    | Noir / silence   |
| 10:00:00:00    | Émission   |
| xx :xx :xx :xx | à la fin de l'émission :noir                                 |

\*- titre;

Numéro d'épisode;

Date d'enregistrement;

Date de mise en ondes;

Nom du réalisateur;

Nom de la compagnie de production.

Son : 5.1, stéréo.

Sous-titré codé pour malentendants : oui/non

Piste d'asservissement (Time Code) en horaire compensé (Drop Frame). Le ruban doit contenir du code temporel LTC (longitudinale) et du code temporel VITC (vertical intervalle) doivent être identique. Format HD de diffusion est le 1080i -59.94

### **3. Exigences pour le sous-titrage pour malentendant**

Pour du Matériel en HD :

Le sous-titrage pour malentendants doit être présent et encodé en format EIA-608 encapsulé selon la norme EIA-708 (Ligne 9 du VANC) (CC1 & Service 1) du signal vidéo.

Nous n'acceptons pas les sous-titres purement EIA-708.

\*\*\*Aucun signal de sous-titrage EIA-608 (Ligne 21 en SD) ne doit être présent dans la partie active de l'image, ni dans l'intervalle vertical du signal vidéo\*\*\*

### **4. Exigences sonores ... 5.1 et Stéréo**

Piste 1 : **L** (gauche avant)

Piste 7 : **Lo** (gauche mix stéréo)

Piste 2 : **R** (droite avant)

Piste 8 : **Ro** (droite mix stéréo)

Piste 3 : **C** (centrale)

Piste 9 : non assignée

Piste 4 : **LFE** (effets basses fréquences)

Piste 10 : non assignée

Piste 5 : **LS** (gauche arrière)

Piste 11 : non assignée

Piste 6 : **RS** (droite arrière)

Piste 12 : non assignée

À noter la nécessité de dédier les pistes 7 et 8 pour le stéréo est requis en tout temps pour la diffusion de l'antenne SD.

Si le mix format 5.1 est non disponible, le mix stéréo doit être sur les pistes 1 et 2 pour la diffusion de l'antenne HD ainsi que sur les pistes 7 et 8 le mix stéréo pour la diffusion de l'antenne SD.

**\*\*\*IMPORTANT\*\*\* Vous devez vous conformer aux nouvelles exigences du CRTC concernant les niveaux sonores (normalisation de la sonie).**

Valeur de la sonie mesurée sur la durée complète de la publicité : -24LFKS+/-1LU. Mesurer avec un appareil répondant à la norme ITU-R BS.1770-3

## **5. Envoi des instructions de diffusion :**

Les instructions de diffusion doivent nous parvenir au moins 48h ouvrables avant la diffusion.

Les instructions doivent indiquer clairement :

- Le nom du client / Agence (tel qu'inscrit au contrat)
- Le numéro de contrat
- Personne contact
- Date de début/date de fin
- Stations
- Titres et numéros d'identification des messages
- Instructions précises sur la diffusion (rotation, pourcentage, etc.)
- No d'approbation telecaster
- Source de livraison du matériel

Les instructions doivent être envoyées via courriel à l'adresse : [routage.mtl@tva.ca](mailto:routage.mtl@tva.ca)

## **6. Envoi des commerciaux :**

*Mode fichier :*

TVA Montréal peut recevoir les commerciaux via les serveurs suivants :

Extreme Reach : [www.extremereach.com](http://www.extremereach.com) 1.877.304.2038

La Majeure: [www.lamajeure.com](http://www.lamajeure.com) 1.855.550.1680

DMDS (Yangaroo) : [www.yangaroo.com](http://www.yangaroo.com) 1.866.992.9902

Javelin (Deluxe) : <http://www.javelindelivers.com> 1.877.851.1786

Comcast (Adstream): [www.comcastadddelivery.com](http://www.comcastadddelivery.com) 1-888-551-9869

MSTR.tv: [www.mstr.tv](http://www.mstr.tv) Martin Rouillard [tintin@audioz.com](mailto:tintin@audioz.com) 514.393.3525

SPOTGENIE : <http://spotgenie.com> John Lako 888-202-1631

**Mode ruban : Les rubans et instructions des stations du Groupe TVA Inc., CFIM, TVA Sports, Casa, Prise 2, LCN, ADDIK TV, Moi&Cie et Yoopa doivent être acheminés à l'adresse suivante...**

Le Groupe TVA Inc.  
Service du routage  
1475 rue Alexandre DeSèves, 9<sup>e</sup> étage, édifice A  
Montréal. Québec.  
H2L 2V4

Courriel : [routage.mtl@tva.ca](mailto:routage.mtl@tva.ca)

Notes : **Un seul ruban** est nécessaire pour la diffusion sur les différentes stations de TVA.

## **7. Envoi des commerciaux pour stations affiliées :**

Pour ce qui est de la diffusion des messages nationaux ou locaux aux 4 stations affiliées, (exception faite des occasions réseau) le matériel doit être acheminé à ...

**CIMT Rivière-du-Loup** Un seul envoi nécessaire pour CIMT et CHAU-TV Carleton sur Mer. CIMT peut recevoir via le serveur Extreme Reach et LaMajeure.

15, rue de la Chute

Rivière-du-loup, QC G5R 5B7

418-867-1341

Courriel CIMT : [routage@videotron.ca](mailto:routage@videotron.ca)

Contact : [henri.hodgson@cimt.ca](mailto:henri.hodgson@cimt.ca)

Courriel CHAU : [traffice@chautva.com](mailto:traffice@chautva.com)

Contact : Sylvie Gauvreau

[sgauvreau@chautva.ca](mailto:sgauvreau@chautva.ca)

### **CHOT Gatineau-Ottawa**

Un seul envoi nécessaire pour CHOT et CFEM – Rouyn

Les rubans ne sont plus acceptés mais le matériel peut être reçu via les serveurs : Extreme Reach / LaMajeure / Yangaroo (DMDS). Les liens de style Wetransfer sont acceptés.

171a, rue Jean-Proulx

Gatineau, QC J8Z 1W5

819-770-1040

Courriel : [jbeaudoin@rncmedia.ca](mailto:jbeaudoin@rncmedia.ca) Contact : Josée Beaudoin

**\*\*\*Veuillez noter que TVA ne retourne pas le matériel après diffusion et que ce dernier sera détruit 6 mois après la dernière diffusion.\*\*\***